

Lyon 7ème – Grande rue de la Guillotière

BILAN DE LA CONCERTATION

Du 10/06 2023 au 10/07 2023

11/08/2023

MÉTROPOLE

GRAND

LYON



Table des matières

LE PROJET	4
Le contexte du projet	4
Enjeux et objectifs	4
LA CONCERTATION	5
Objectifs	5
Démarche et dispositifs mis en place.....	5
LA PARTICIPATION	6
Jeparticipe.grandlyon.com	6
NOTE D’AMBIANCE	7
SUJETS EXPRIMÉS	8
Les sujets interrogés par la concertation	8
EN BREF	13

LE PROJET

Le contexte du projet

La présente démarche de concertation s'inscrit à la suite des études préalables qui ont permis de faire émerger les invariants et les premiers enjeux du projet. La concertation sur la Grande rue de la Guillotière se pose dans le cadre d'un projet d'aménagement de la voirie. Si certains éléments techniques et politiques demeurent immuables, la concertation se penche sur trois éléments clefs : dresser le diagnostic de la Grande rue de la Guillotière, programmer les usages et ambiances des quatre futures placettes, dessiner le sens de circulation des rues juxtaposées.

Divers objectifs motivent ce projet urbain :

- Rendre la rue plus « agréable et conviviale » à vivre ;
- Végétaliser cet espace public « minéral et bétonné » ;
- Mettre l'accent sur la sécurisation des pistes cyclables ;
- Proposer d'autres usages.

Enjeux et objectifs

Des enjeux d'accessibilité

- Conforter l'attractivité du quartier
- Développer un cadre de vie piéton au cœur du quartier

Des enjeux de mobilité

- Évolution des usages et modalités de déplacement
- Conciliation de l'attractivité piétonne et sécurisation de cet axe cyclable structurant
- Trame écologique

LA CONCERTATION

Objectifs

- Fournir une information claire sur le projet d'aménagement des espaces publics
- Permettre l'expression des attentes, des idées et des points de vue
- Optimiser ce projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter

Démarche et dispositifs mis en place

La concertation sur le projet « Grande rue de la Guillotière » **s'est tenue du 10 juin au 10 juillet 2023**. Au cours de cette période, la Métropole de Lyon a mis en place divers outils de dialogue pour permettre à l'ensemble des publics concernés de s'exprimer sur le projet : une **consultation en ligne sur la plateforme « jeparticipe.grandlyon.com »** ; une **réunion publique** le 14 juin 2023 ; et enfin, un **atelier** avec le conseil de quartier le 27 juin 2023. La communication de la Métropole de Lyon s'est essentiellement faite autour de la consultation en ligne qui proposait un **questionnaire sur les éléments précédemment cités**.

Le présent bilan s'appuie sur la synthèse des contributions exprimées dans le cadre de ces trois scènes de dialogue distinctes dont la diversité et la complémentarité nourrissent une réflexion prospective et citoyenne de premier ordre. Il fait par ailleurs figurer les diverses citations, réactions, réflexions et propositions exprimées par les participants dans ces instances de dialogue.

LA PARTICIPATION

Jeparticipe.grandlyon.com

La plateforme numérique « jeparticipe.grandlyon.com » a été mobilisée pour cette concertation. Elle a présenté au public les éléments nécessaires à la compréhension du projet (éléments de contexte, détails de scénarios et implications pratiques induites), l'objet de la présente concertation ainsi que les modalités de participation. Il a été proposé un questionnaire portant sur :

- **(I)** Le diagnostic de la Grande rue de la Guillotière
- **(II)** Le programme des usages et ambiances des quatre futures placettes*.
- **(III)** Le dessin des sens de circulations (rues Claude Veyron et Dr Crestin).

Ce questionnaire a permis à **139** participants différents de s'exprimer. Si l'on regarde plus en détails le profil des répondants :

- Environ 53% d'hommes et 45% de femmes ont répondu au questionnaire,
- Sur-représentation des 30 - 44 ans : près de 50% des réponses,
- Une majorité des répondants se déclarent être résidents de la Grande rue de la Guillotière ou à proximité immédiate (environ 62%) tandis qu'un quart la fréquente comme lieu de transit ou d'accès à divers services,
- 17% se déclarent être passant/usager de la place
- Seulement deux collectifs ont déposé des contributions par le biais de cet outil (2 membres d'associations à savoir « la ville à vélo Lyon 7^{ème} » et un groupe de voisins et un membre d'entreprise intitulé SKULL).

Les pages de la plateforme numérique liées au projet ont été vues au total par **1 016** visiteurs uniques durant le temps de la concertation :

- Rubrique « Je m'informe » : **1 215** visites de la page
- Rubrique « Je réponds au questionnaire » : **222** visites de la page

NOTE D'AMBIANCE

La mobilisation du public fut relativement forte¹ pour un projet dont la concertation non réglementaire était circonscrite à certains éléments précis, néanmoins clefs. Le principal enjeu pour les habitants étant la végétalisation de cet espace.

En effet, la problématique d'aménagement sur cet espace constitue un enjeu majeur pour les résidents et usagers des infrastructures du quartier. En somme, un relatif consensus se dégage au sujet de la nécessité de végétaliser et de sécuriser les accès piétons et cyclistes. Néanmoins, il convient de relever les limites, évoquées par les participants, de la consultation. En effet, certains regrettent que les objets de la concertation demeurent circonscrits voire annexes à leurs inquiétudes et préoccupations quotidiennes (sécurité, accessibilité, salubrité, tranquillité, attractivité).

¹ 139 contributions au questionnaire, soit 139 participants différents.

SUJETS EXPRIMÉS

Les sujets interrogés par la concertation

De nombreux sujets ont été soulevés par les participant.es : sécurité piétonne et cyclable, insalubrité, nuisances, mésusages voire insécurité, déménagements des particuliers et livraisons des commerces ou encore complémentarité avec le parc Blandan et prise en compte des enfants. Le présent bilan s'attachera à détailler ces éléments relatifs à chaque objet de la concertation ainsi qu'à dresser le bilan des aspirations citoyennes évoquées.

Focus GRANDE RUE DE LA GUILLOTIERE

D'abord, il convient de rappeler que les accès à la Grande rue de la Guillotière se font essentiellement à pieds et en vélo². De ces modes d'accessibilité majoritaires des riverains immédiats découlent diverses représentations actuelles de la rue et besoins futurs en conséquence. Celle-ci est perçue négativement comme un axe « peu agréable », « dangereux », « ultra-minéral », manquant de végétalisation et victime d'un encombrement routier sources de nuisances sonores et de pollution. De ce constat naît une demande omniprésente et consensuelle sur le projet : la nécessité de végétaliser cet espace public – bien avant l'installation de mobiliers urbains de convivialité, de repos et d'animation.

En outre, ce sont les modalités de circulation qui soulèvent le plus d'enjeu : comment concilier le confort piéton, la sécurisation cyclable et la fluidité automobile ? Les demandes piétonnes cherchent à améliorer confort, esthétique et convivialité. Tandis que la seconde appelle à multiplier les infrastructures cyclables (arceaux, espaces de stationnement des vélos-cargo) dans l'objectif ultime de sécuriser les flux – amenés à augmenter – de cyclistes. D'innombrables demandes se positionnent en faveur de l'élargissement des trottoirs. À ce chapitre, l'Avenue des Frères Lumière est souvent citée comme exemple. Enfin, certains contributeurs.trices espèrent une fluidification de la circulation automobile. Ils souhaitent aussi la création d'alternatives – en termes de mobilité douce – à la suppression de stationnement automobile ainsi qu'une réflexion sur les changements de sens de circulation.

² 70 points de pourcentage, c'est le nombre de participant déclarant accéder à la rue à pied ou en vélo.

Focus placette GARIBALDI

La première placette passée au crible de l'expertise d'usage citoyenne permet de mettre en lumière une tendance nette quant à l'opinion des résidents sur le projet d'aménagement. En effet, au regard des risques de nuisances, d'insalubrité voire d'incivilités ; ainsi que la présence du parc Blandan à proximité, les citoyens privilégient une politique de végétalisation à celle de l'aménagement de mobiliers urbains en tous genres (assises, repos, tables, etc.). D'après les participants, cette nouvelle végétation doit par ailleurs servir à créer des zones d'ombre sur l'espace public.

De plus, les citoyen.nes font remonter diverses contributions au sujet des « panneaux publicitaires » dont beaucoup souhaitent la suppression définitive à plusieurs titres (ils gênent la circulation et la visibilité sur le trottoir).

Focus placette DOMER

Deux scénarios³ étaient soumis à la concertation sur le site « jeparticipe » ainsi que lors de la réunion publique et de l'atelier participatif. Ces derniers concernaient la question des terrasses, espace privilégié de convivialité toutefois source de nuisances importantes d'après les riverains. Celles-ci sont à la fois sonores (et impliquerait de modifier les horaires d'ouverture par exemple) et sécuritaires/hygiéniques liées à la consommation d'alcool. En définitive, aucun des deux scénarios ne se dégage clairement lors de la consultation en ligne⁴ ou en présentiel.

Focus place DR CRESTIN

De même, la place du Dr Crestin – plus grande – faisait l'objet de deux scénarios sur lesquels l'avis citoyen est tout autant partagé⁵. Tandis que le premier dessinait une place ludique (mobiliers multi-usages pour les enfants, marquages au sol), le second se penchait davantage pour une place quotidienne de convivialité (zone au sol librement modulable, estrade, mobiliers de pique-nique).

Focus placette DES TCHECOSLOVAQUES

Enfin, la dernière placette – et aujourd'hui la plus petite d'entre elles – soumise à la concertation fait ressortir une tendance lourde du processus de participation citoyenne. Les citoyen.nes s'expriment en effet essentiellement en faveur d'un espace très végétalisé procurant de l'ombre (75%) avec peu d'espace pour déambuler (56%). Cependant, ce constat univoque peut être nuancé par la remarque que la placette devra être agrandie pour être utilisable. On note

³ Scénario 1 : Les terrasses restent à leur emplacement actuel le long des façades, la placette centrale est aménagée pour les piétons ; Scénario 2 : Les terrasses sont végétalisées et aménagées plus au centre de la place.

⁴ 43% pour le premier scénario et 50% pour le second.

⁵ 43% pour le premier et 44% pour le second.

également la demande de porter une attention à la visibilité des cyclistes et automobilistes à ce carrefour en cas de végétalisation.

Focus SENS DE CIRCULATION

Trois scénarios étaient soumis à l'expertise d'usage des participant.es lors de cette consultation.

Les retours sont très partagés sur ce sujet complexe des sens de circulation. Il est à noter que près d'un quart des contributeurs ne se prononcent sur aucune des propositions soumises. Dans cette perspective, et comme en témoigne la mobilisation en réunion publique et atelier, un autre scénario semble se dessiner. Celui-ci répondrait davantage aux nécessités soulevées par les habitants, à savoir l'apaisement de la circulation autour des écoles, la fluidification des flux, l'accessibilité et le stationnement.

Bilan des aspirations citoyennes

En somme, plusieurs tendances apparaissent de cette consultation. Au chapitre des consensus sur l'ensemble des scènes de dialogue trois éléments ressortent :

- L'importance de la dimension « végétale » du projet dont la vocation première doit être de rafraichir les placettes (végétation haute pour de l'ombre notamment) ;
- La nécessité d'aménager la circulation piétonne et cyclable afin d'anticiper les risques et prévenir les dangers éventuels ;
- Le besoin de répondre aussi aux problématiques d'insalubrité et de nuisances diverses (sonores et environnementales mais aussi liées aux mésusages, incivilités et délinquance).

Toutefois, certains points de désaccord doivent être pris en compte et éclairés par les services et élu.es de la Métropole :

- Le plan définitif de circulation à adopter à travers l'émergence d'une troisième proposition qui conjugue les autres ;
- La création de nouveaux usages spécifiques sur les placettes.

Par ailleurs, il convient de noter que les participants, à travers la pluralité d'instances de dialogue mobilisées, soulèvent aussi de multiples risques relatifs au projet :

- Alourdir l'encombrement automobile du quartier déjà important sur la Grande rue de la Guillotière ;
- Accentuer l'insécurité des résidents (nuisances voire délinquances issues du trafic, des incivilités et lieu de squat liés à l'aménagement des placettes).

Autres remarques, questionnements et propositions connexes

Cette consultation a aussi été l'occasion pour les habitants du 7^e arrondissement et les usagers de ses services, d'exprimer leurs opinions sur des thématiques bien plus vastes. Nombre de participants ont à ce titre formulé des questionnements et des inquiétudes sur un panel d'enjeux clefs et transversaux au secteur répartis ci-dessous.

Focus MOBILITE

CIRCULATION CYCLABLE

- Prendre en compte l'augmentation des flux vélos avec la proximité des VL7, VL2 et VL8 et le report possible du trafic automobile.
- Modalités d'aménagement du carrefour entre Garibaldi et la Grande rue pour les cyclistes qui vont vers l'Ouest, passage de bidirectionnel en bilatéral ? en définitif ? et pendant la période ?
- Sécurisation des pistes cyclables sur un tronçon plus large (rue Victorien Sardou par exemple).
- Stationnement pour vélo cargo (par exemple : croisement rue Nicolai plus rue Veyron).

CIRCULATION ROUTIÈRE, STATIONNEMENT, DÉMÉNAGEMENTS, LIVRAISONS

- Une étude de faisabilité relative à l'inversion des sens de circulation rue Robin et rue Nicolai ?
- Des relevés de fréquentation des places de stationnement la nuit et hors période payante ? Des taux d'occupation minimal et maximal ?
- Une seule voie de circulation ne permet pas aux véhicules d'urgence d'intervenir au plus près des sinistrés (en cas de feu, de malaises ou d'accidents).
- Des espaces de stationnement pour les handicapés et pour les livraisons seront-ils prévus ?
- Où se mettront les camions avec élévateurs pour les immeubles du côté nord ?

INSALUBRITÉ et NUISANCES

- Mise en place de nouvelles poubelles de tri sur les futures placettes.
- Mise en place d'une aire d'ébats pour animaux domestiques.
- Protection/sécurisation des espaces verts (mini barrières en bois par exemple) afin de limiter la pollution (déjections canines, déchets) et les dangers (voitures).

USAGES

- Développer les équipements de sport sur les placettes de la ville (accès 24h/24, contrairement aux équipements du Parc Blandan).

- Le parc concentre déjà les animations/événements, sur les placettes il faut d'abord prendre en compte les habitants « fixes » ?
- Des aires de jeux pour les enfants du quartier (petits squares ludiques accessibles aux sorties d'école).
- Prendre en compte la protection des écoles dans le choix définitif des sens de circulation.
- Faut-il attendre un grand aménagement qualitatif et convivial sur la place Stalingrad ?

Le calendrier du projet

La concertation s'est clôturée le 10 juillet. Néanmoins, la démarche de participation ne prendra fin qu'au moment de la restitution des décisions politiques et réponses techniques aux remarques, inquiétudes et propositions formulées par les 139 participant.es.

- Études amont et opérationnelles : Février à novembre 2023
- Concertation : mai- juillet 2023
- **Restitution de la concertation et présentation du projet final : octobre 2023**
- Travaux : 2024
- Livraison prévisionnelle : fin 2024

EN BREF

En définitive, la concertation non réglementaire relative à la Grande rue de la Guillotière pose divers défis pour les élu.es et services de la Métropole. Deux leçons peuvent en être tirées : d'une part, la nécessité de prendre en considération, comme critère principal d'aménagement du territoire, les demandes en qualité de vie des habitants et des usagers. Ce besoin se décline sur un panel large de thèmes tels que la sécurisation des voies cyclables, la diminution de la pollution automobile et autres nuisances sonores en tous genres ou encore la quête d'attractivité du quartier. En l'espèce, les résultats de cette concertation dévoilent une posture ambivalente des répondants tant face aux objets de la concertation que face aux marges de manœuvres citoyennes limitées en pratique. D'autre part, les participants appellent à veiller à faire de « l'apaisement », du « repos » et du calme/tranquillité la fonction première des logements juxtaposés à la Grande rue de la Guillotière. Ici, l'opinion majoritaire soulève le besoin de conciliation entre activités diverses (commerce, usages transports en commun ou des lieux de repos et d'assise, etc.) et caractère agréable de l'espace public. Ce dernier obéit à plusieurs critères, dont la végétalisation et la création d'usages quotidiens voire ludiques. L'idée serait de déminéraliser ces espaces, en premier lieu desquels la Grande rue de la Guillotière.



Merci pour votre participation !

Retrouvez ce bilan et tout l'historique de la démarche de concertation sur www.jeparticipe.grandlyon.com

MÉTROPOLE DE LYON – 21/08/2023

Rédaction : DPDP, SPIC

Photos et illustrations : ©SPIC

MÉTROPOLE

GRAND LYON